La Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FRANCE RELANCE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1. L'ambition d'Entre Bièvre et Rhône

CONTEXTE

Comment mettre plus de produits locaux dans nos assiettes ? Quelle production alimentaire demain sur notre territoire ? Comment faire de l'alimentation un vecteur de lien social, lien entre les habitants ? Quels sont les besoins des filières agricoles du territoire ?

Face à ces questions essentielles, EBER s'est engagée en 2021, dans la mise en place d'une Stratégie Agricoles et Alimentaire Territoriale (SAAT).

Objectif SAAT : établir une vision territoriale commune et élaborer des actions partagées et cohérentes dans le but d'accompagner au mieux les acteurs au sein des filières agricoles et alimentaires du territoire et d'affirmer le positionnement de l'intercommunalité dans cet accompagnement.
SAAT labélisée par le ministère «Projet Alimentaire Territorial» (PAT), en mars 2021.

De nombreux acteurs mobilisés pour réfléchir et construire cette SAAT
Ce projet s'appuie sur la diversité des initiatives existantes et trouve également une cohérence avec les services d'EBER et les dispositifs qu'ils portent : Contrat Local de Santé, Plan Climat Air Énergie Territorial, futur PLUi...

DES PARTENAIRES À ASSOCIER

La liste n'est pas exhaustive et chaque partenaire sera identifié dans le cadre du plan d'actions à venir

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

+ COMMUNES

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

SERVICES INTERNES

santé, social - économie - culture - politique de la ville - environnement - eau - emploi ...

ACTEURS DES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

+ AGRICULTEURS ET OP

+ OPÉRATEURS FILIÈRES + SYNDICAT AGRICOLES

+ SOCIÉTÉS DE RESTAURATION + GRANDES & MOYENNES SURFACES

ACTEURS DE LA RECHERCHE, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EMPLOI

ACTEURS DU CHAMP SOCIAL SANTÉ

+ CCAS ET ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

ASSOCIATIONS CITOYENNES CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES

2. Le Diagnostic d'Entre Bièvre et Rhône

Paysage Agricole

Carte des surfaces agricoles déclarées à la Politique Agricole Commune en 2019, sur le territoire d'EBER

3 typologies d'espaces agricoles

20 546 ha de SAU en 2020

50% de la surface du territoire d'EBER

401 exploitations en 2020

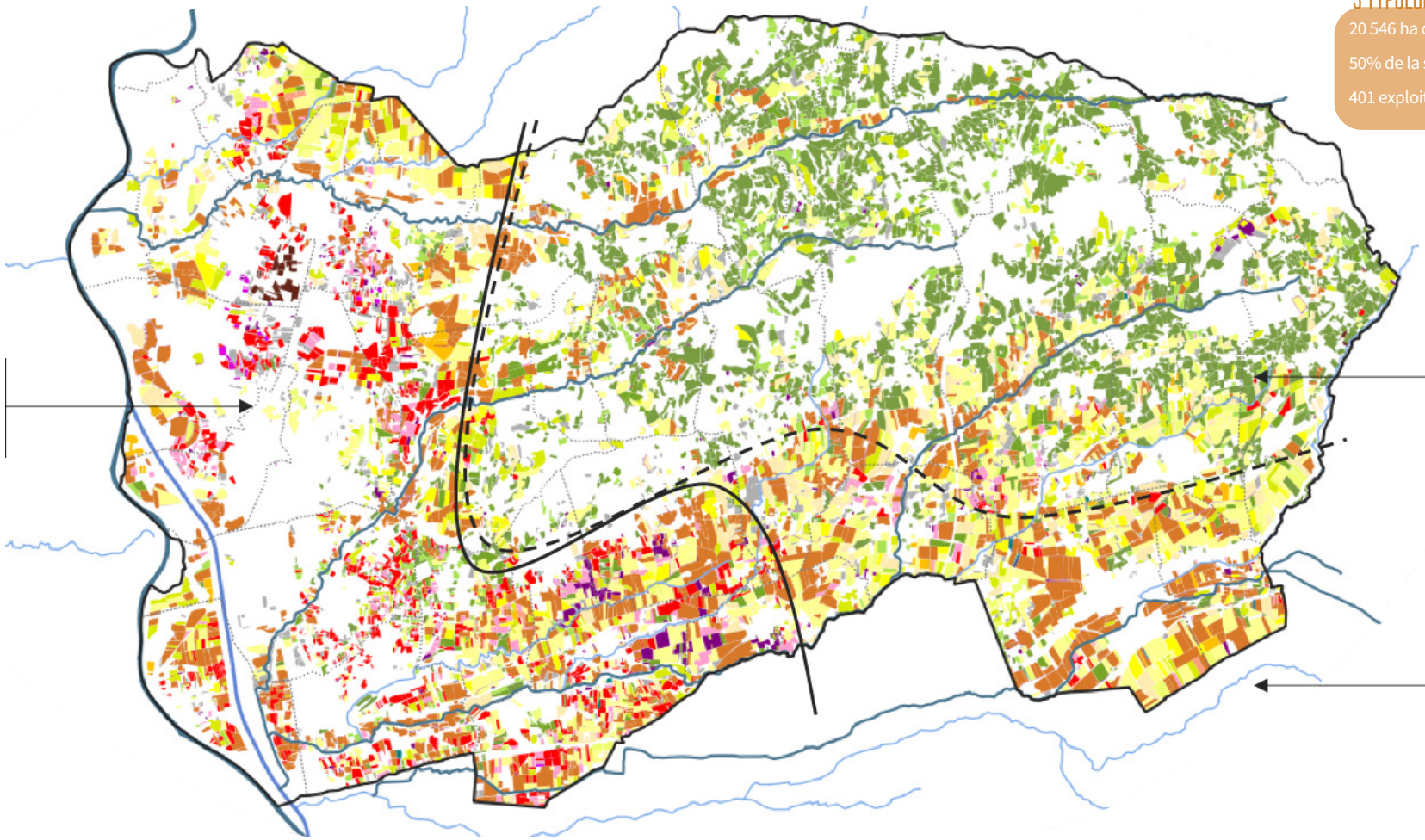

source : © ceresco - alimentation, filières & territoires

Légende :

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Soja
- Protéagineux
- Gel
- Légumineuses à grains
- Prairies permanentes
- Estives, landes
- Prairies temporaire
- Fourrage
- Vergers
- Fruits à coque
- Vignes
- Autres cultures
- Légumes
- Divers

Attention ! *Toutes les surfaces agricoles ne sont pas déclarées dans le cadre de la PAC. C'est le cas des surfaces qui ne sont pas en production ou qui ne bénéficient pas d'aides de la PAC (notamment viticoles, arboricoles et maraîchères).*

Surfaces de production

- 20 546 ha déclarés en 2020 *(50% d'EBER)*
- -65,5 ha/an de terres agricoles* *(SAFER 2020)*
- 1 922 ha de surface en bio *(Agence Bio 2019)*, 9,4% de la SAU
- 4 061 ha irrigués en 2021 *(20% de la SAU)*

** Artificialisation + consommation masquée*

SURFACES DÉCLARÉES EN 2019 (RPG)

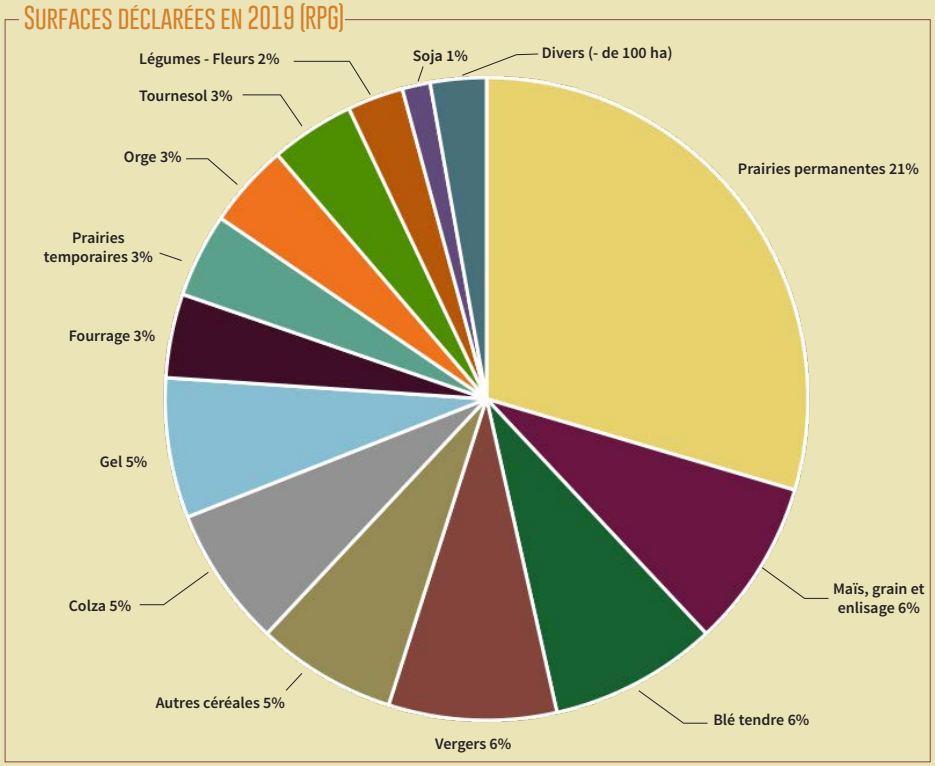

Exploitants agricoles

- 401 exploitations recensées en 2020 *(-28% depuis 2010)*
- 51 ha/exploitation en 2020 *(+43% depuis 2010)*
- 19% d'exploitants > 60 ans *(MSA 2017)*

> regroupement d'exploitations + vieillissement

- 1 129 ETP agricoles *(RGA 2020)*
- profil main d'œuvre : 53% *(2010)* -> 72% *(2020)* en main d'œuvre salariée

> changement du profil de la main d'œuvre

EXPLOITANTS AGRICOLE EN 2017 PAR ATEXA (MSA)

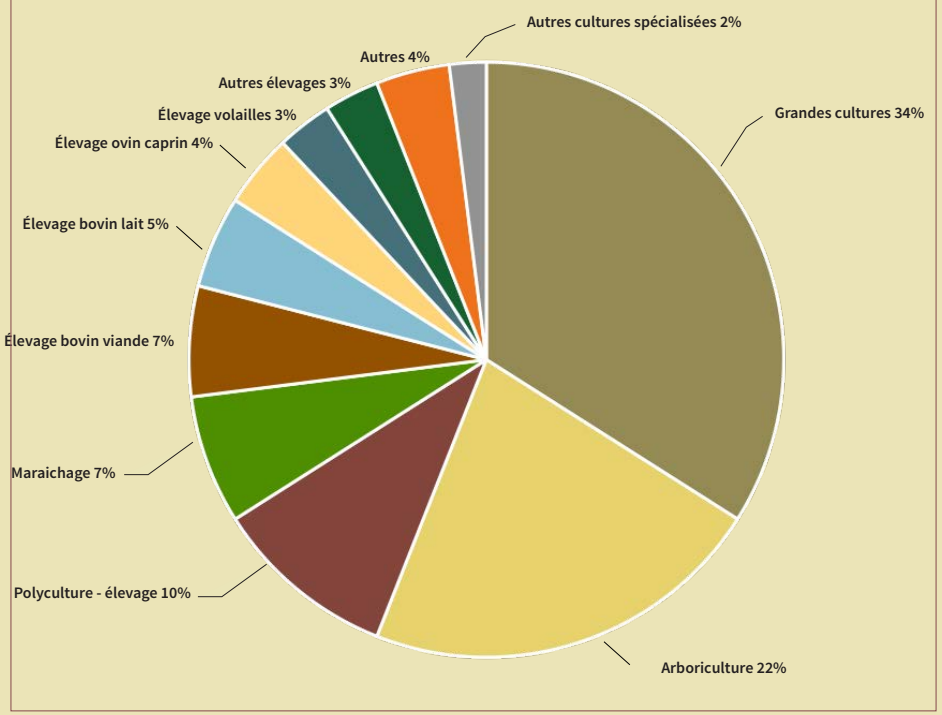

Filières

> 3 filières majoritaires sur le territoire :

- Arboriculture :7% des surfaces agricoles / 1,3 de la PBS du territoire
- Élevage (1 exploitation sur 4 est spécialisée dans les pratiques d'élevage *(1 sur 2 avec celles en polyculture-polyélevage)*
- Grandes cultures : 56% de la SAU, 1 exploitation sur 3 a un atelier grandes cultures, 1/5 sont spécialisées GC.

IAA : 3 établissements principaux et un tissu d'entreprises stockage/expédition de fruits.

Analyse AFOM du diagnostic agricole et alimentaire

Les forces

- Une **agriculture très diversifiée** et **fournisseuse d'emplois** *(arboriculture, maraîchage...)*
- La présence du **fleuve Rhône**
- La présence de **terres fertiles/productives**
- Une **pluralité de débouchés bien valorisée** *(VD, GMS, centrales d'achat, RHD)*
- Des **opérateurs bien implantés** localement
- Des **acteurs de la transformation** à proximité immédiate
- Une **pratique des démarches collectives et partenariales**
- Une **diversité de circuits de distribution d'offre locale** : vente directe, marchés, AMAP, points de vente collectifs...
- Le maintien de **savoir-faire locaux**
- Des **acteurs présents localement** sur les questions de précarité alimentaire : centres sociaux, épicerie solidaire, associations caritatives...
- Des **projets sur l'alimentation lancés** : ateliers cuisine, paniers solidaires...

Les faiblesses

- Un **manque de transmission/renouvellement des générations**
- Des **difficultés de recrutement et de pérennisation** des emplois salariés
- La **récurrence et l'intensité des épisodes climatiques** (gel, grêle, vent, sécheresse...)
- La **complexification** du métier et son **manque d'attractivité**
- De fortes **difficultés d'accès au foncier**
- Un territoire très tourné vers l'axe Nord-Sud, mois vers l'Ouest et l'Est du département (**difficultés logistiques et de circulations**)
- Une **absence de marqueurs agricoles** forts
- Un **manque d'utilisation des nouvelles technologies** dans les canaux d'information
- Des enjeux locaux de **surpoids/obésité et de diabète**
- Des habitants qui rencontrent des **problématiques d'accessibilité économique, pratique, sociale/culturelles et citoyenne** à l'alimentation
- Présence de **populations vulnérables**
- Une **distribution alimentaire orientée vers les grandes surfaces** et en particulier les hypermarchés

Les opportunités

- Le développement de **filières territoriales** et **d'outils structurants** en lien avec le PAA, le Département, la CDA, les collectivités voisines (EPCI, métropoles et collectivités)
- Une **qualité des produits locaux et des pratiques agricoles** à valoriser/faire connaître
- Des outils/dispositifs de **protection/alimentation/financement**
- La proximité de **bassins de consommation importants** (Lyon, Grenoble)
- Le PAT et la **dynamique territoriale** autour des questions d'alimentation
- Le **retour à la mode du « fait maison »** (réseaux sociaux, émissions culinaires...)
- La **sensibilisation des enfants/jeunes** et le lien avec les parents
- La **Loi EGALIM**
- La présence **d'établissements de la restauration collective**
- Une population veillissante et une **réponse à apporter à de nouveaux besoins**

Les menaces

- Des **conflits de voisinage** en augmentation et de plus en plus pesants
- Des **aléas climatiques** qui impactent de plus en plus la productivité agricoles - **manque d'eau** à prévoir
- Une **règlementation en évolution**, qui pèse sur les itinéraires techniques et les lourdeurs administratives
- Un **découragement/une perte de motivation** des professionnels
- Une **consommation de foncier agricole importante** (artificialisation, loisirs, production d'ENR)
- Un **enfrichement/la déprise** de certains secteurs et le devenir de ces friches
- **Rythmes et hygiène de vie** (empreinte carbone, sédentarisation, consommation d'aliments transformés voir ultra-transformés, perte de la culture du repas, développement de la restauration rapide...)
- Alimentation : **variable d'ajustement** du budget des ménages
- **Contexte national et international** : guerre, Covid, pénurie, inflation...

ÉLÉMENTS À RETENIR *(SUITE)*

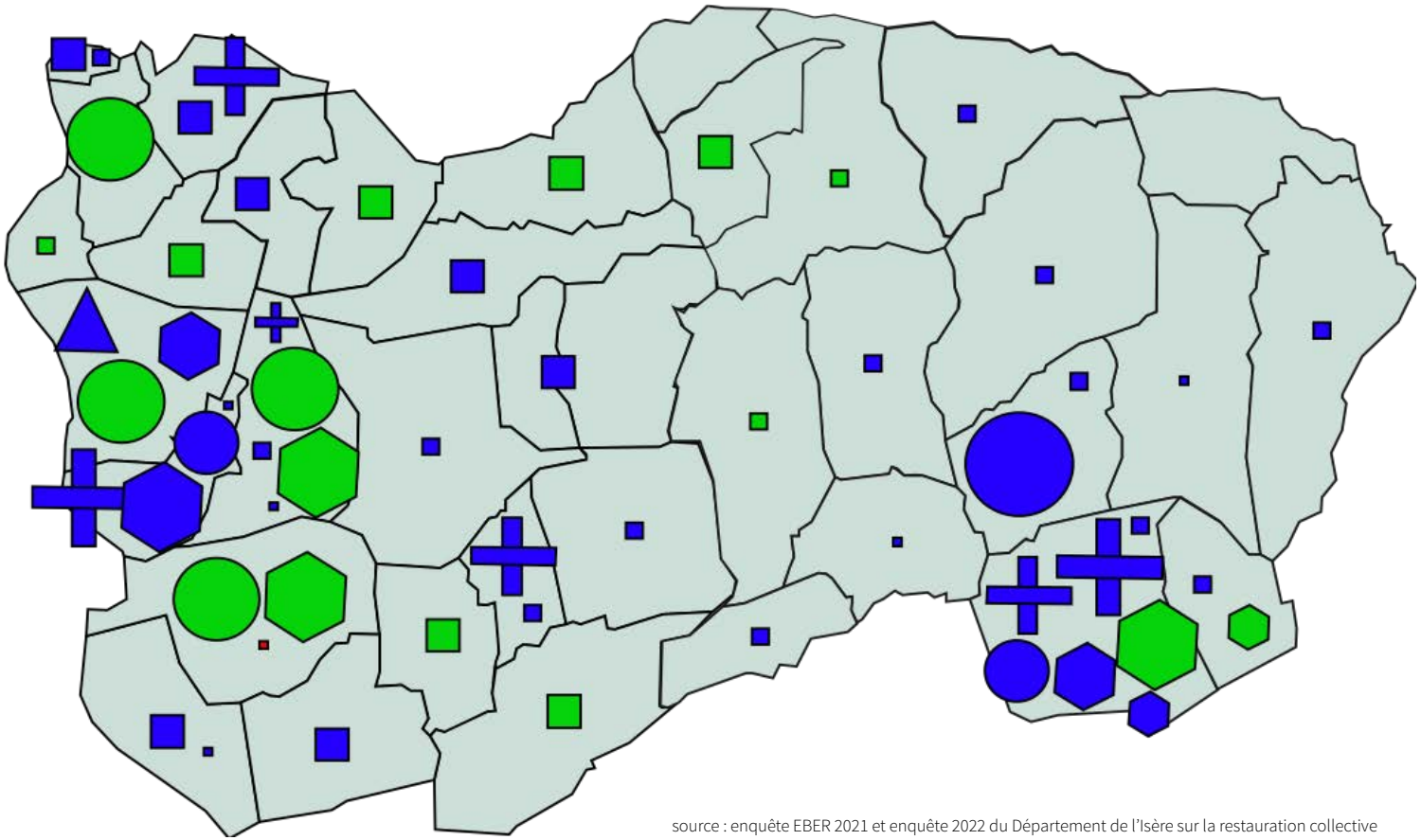

Etablissements :

- restaurant scolaire
- cuisine centrale
- restaurant d'entreprise
- établissement d'enseignement (collège, lycée, centre de formation)
- établissement de santé (hopital, clinique, EHPAD)

Mode de gestion :

- gestion directe
- gestion concédée

+ 100 000 repas/an
100 000 repas/an
50 000 repas/an
25 000 repas/an
10 000 repas/an
5 000 repas/an

source : enquête EBER 2021 et enquête 2022 du Département de l'Isère sur la restauration collective

RESTAURATION COLLECTIVE :

Une cinquantaine d'établissements répertoriés dont :

- Cuisine centrale à Revel-Tourdan : 167 000 repas/an ;
- EHPAD et CH à Beaurepaire : 140 000 repas/an ;
- EHPAD Bellefontaine : 137 000 repas/an.

1 700 000 repas annuels dont :

- 61% sont destinés aux scolaires (écoles, collèges, lycées et établissements supérieurs) ;
- 29 % aux patients-résidents en établissements médico-sociaux (hôpitaux, EHPAD...).

Une gestion majoritairement concédée (63%), en liaison froide (56%).

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE THÉORIQUE:

• Une autosuffisance alimentaire théorique presque atteinte (80%) au regard des surfaces agricoles par rapport au nombre d'habitants du territoire ;

• de fortes différences inter-filières, avec des manques importants sur certaines (élevage, légumineuses) et des excédents sur d'autres (céréales, fruits) qui nécessitent de questionner les relations avec l'extérieur du territoire.

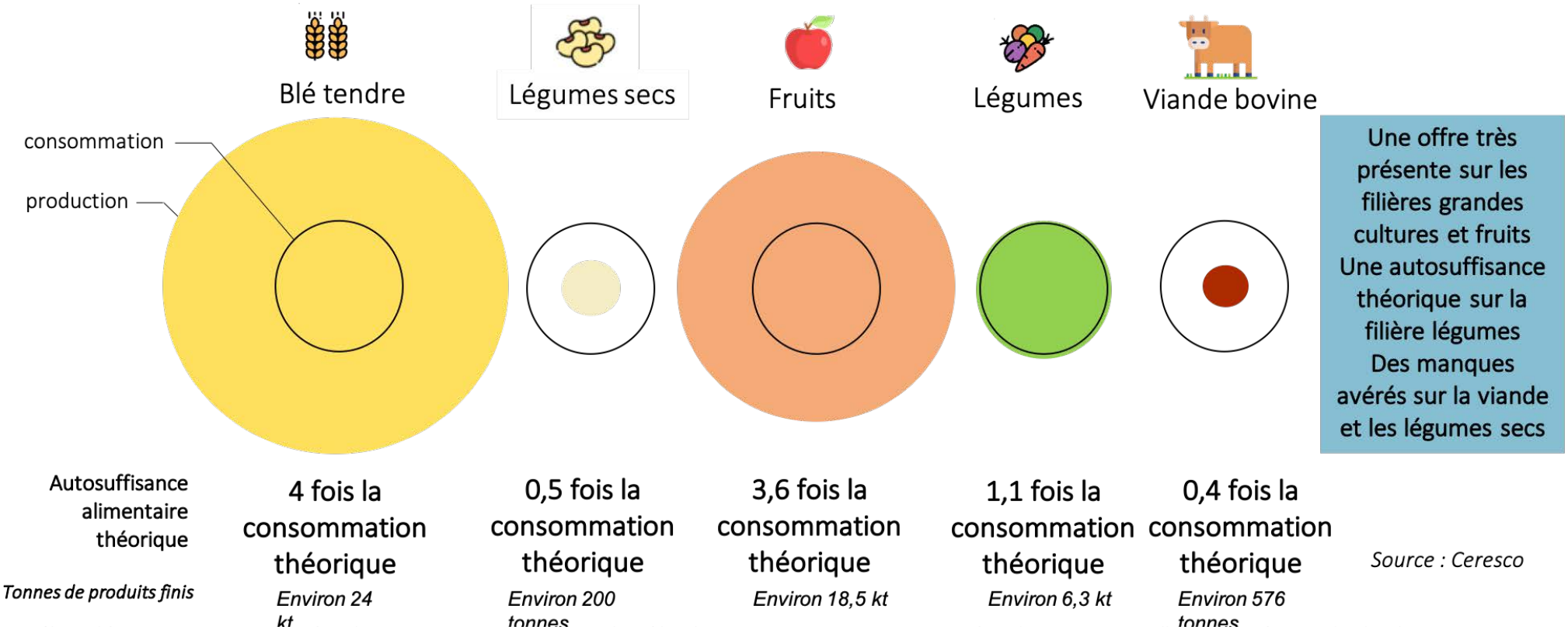

Source : Ceresco

3. Les Enjeux d'Entre Bièvre et Rhône

5 ENJEUX RESSORTENT POUR LA STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE D'EBER

1. APPUI AU RENOUVELLEMENT ET À LA PRÉSERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION

- Protéger les espaces agricoles
- Faciliter l'accès aux terres agricoles
- Accompagner la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux exploitants
- Agir pour la formation et l'emploi salarié

2. RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE RÉMUNÉRATRICE

- Promouvoir les circuits-courts
- Mutualiser la logistique/outils de transformation
- Structurer les filières/outils en lien avec les collectivités voisines

3. ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES / AGRICOLES ET À L'INNOVATION

- Appuyer la sécurisation des récoltes
- Développer les énergies renouvelables
- Échanger sur les techniques/nouvelles et les pratiques innovantes
- Accompagner l'adaptation des pratiques au changement climatique et à la préservation des ressources naturelles

4. ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ POUR TOUS

- Développer de nouveaux débouchés locaux accessibles
- Éduquer au goût et à la santé par l'alimentation
- Introduire des produits locaux dans la restauration collective

5. RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

- Améliorer l'attractivité des filières agricoles
- Mettre en avant le caractère agricole du territoire et ses productions
- Faire émerger des temps d'échanges/découverte

4. Le programme d'actions de la SAAT

MOYENS DE PRODUCTION

COMMENT SÉCURISER LA VOCATION AGRICOLE DU FONCIER ET ASSURER UN RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS SUR EBER ?

En mettant en oeuvre une stratégie foncière et immobilière intercommunale :

- Veille foncière (OFPI, Vigifoncier, étude gisements...) ;
- Animation foncière et immobilière (PLUi, outils de protection...) ;
- Acquisition et reconquête.

En créant un réseau intercommunal :

- Animation du réseau partenarial ;
- Mise en oeuvre de projets communs annuels (formations/réunions d'information, supports d'information, évènements, programmes de recherche...).

COMMENT PÉRÉNNISER L'EMPLOI ET PROPOSER DE LA MAIN D'ŒUVRE LOCALE ?

En proposant aux actifs agricoles les formations et compétences attendues :

- Lancement d'une GPECT au niveau agricole ;
- Organisation de formations sur le territoire ;
- Développement de groupements d'employeurs ou de dispositifs de mutualisation de salariés ou de matériel.

En mettant en relation recruteurs et saisonniers :

- Expérimentations d'actions de recrutement en local ;
- Organisation de temps de rencontre ;
- Amélioration des conditions de travail et d'accessibilités.

En maintenant un réseau d'écoute et de soutien aux agriculteurs et aux salariés agricoles :

- Soutien aux associations locales et aux réseaux d'entraide ;
- Promotion des dispositifs déjà en place en Isère.

COMMERCIALISATION / TRANSFORMATION

COMMENT AUGMENTER L'OFFRE EN PRODUITS LOCAUX ET FACILITER SA DISTRIBUTION ?

En renforçant la visbilité des exploitations :
- Signalisation touristique et panneaux d'accueil ;
- Référencement numérique.

En recherchant de nouveaux modes de commercialisation :
- Expérimentation d'un marché de producteurs à la ferme ;
- Promotion de nouvelles initiatives.

En approvisionnant les artisans/commerçants/industriels :
- Actions portées par le Pôle Agroalimentaire de l'Isère ;
- Création d'outils de mise en relation (guide BtoB, Appro'Tour).

En expérimentant de nouvelles formes de coopération :
- Création d'un « hameau paysan » ;
- Promotion concept de « Tiers-Lieux agricoles et alimentaires ».

COMMENT STRUCTURER DES FILIÈRES TERRITORIALISÉES ET CONFORTER DES OUTILS STRUCTURANTS ?

En réalisant une étude filières BNI mutualisée :
- Études d'opportunité nouvelles filières.

En soutenant les transformations et l'innovation :
- Création d'une ZA valorisant les productions agricoles locales ;
- Accompagnement des projets des exploitations ;
- Déploiement d'outils collectifs structurants.

En aménageant une nouvelle légumerie locale :
- Création de la légumerie.

En expérimentant la production de légumes surgelés locaux :
- Agrandissement atelier et production légumes surgelés locaux.

TRANSITION / RESSOURCES

COMMENT RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES ?

En accompagnant au changement de pratiques agricoles :
- Mise en oeuvre des programmes actions captages ;
- Création de groupes d'échanges techniques ;
- Maintien de la production de fourrage.

En renforçant la production d'énergies renouvelables
- Création d'unités de méthanisation ;
- Développement raisonné de l'agrivoltaïsme/photovoltaïsme.

En sécurisant l'approvisionnement en eau :
- Réseau d'irrigation plateau de Louze et Glay ;
- Substitution des prélèvements de l'ASA Salaise ;
- Étude d'optimisation de la ressource.

En favorisant la récupération d'eau des installations agricoles :
- Retours d'expériences (témoignages, visites...) ;
- Soutien aux études de faisabilité.

COMMENT DÉVELOPPER DES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES INNOVANTES RESPECTUEUSES DU MILIEU ?

En créant un espace démonstrateur :
- Aménagement corridor agroécologique sur la ZA Rhône Varèze.

En soutenant les mesures agro-environnementales :
- Expérimentation PSE ;
- Opportunité PAEC.

En luttant contre les espèces invasives :
- Actions de lutte contre l'ambroisie et le frelon asiatique.

En améliorant la gestion de certains déchets agricoles :
- Organisation collecte pneus usagés ;
- Promotion filières (communication, démonstration...).

NUTRITION / PRÉCARITÉ

COMMENT S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES HABITANTS SOIT EN CAPACITÉ DE MANGER LOCAL, SAIN ET DURABLE ?

En favorisant l'accès dans les quartiers prioritaires
- Expérimentation paniers solidaires.

En facilitant la mise en relation agriculteurs/ commerçants et structures d'aide alimentaire
- Création d'un annuaire ;
- Expérimentation collecte ;
- Réduction précarité zone blanche.

COMMENT FAIRE DE L'ALIMENTATION UN FACTEUR DE LA SANTÉ DES HABITANTS PRÉSERVÉE ET AMÉLIORÉE ?

En animant un réseau des acteurs de la santé et de l'alimentation :
- Animation du réseau partenarial.

En coordonnant un programme évènementiel annuel
- Création d'un programme annuel communs.

En accompagnant la création d'espaces nourriciers
- Création-extension de jardins ;
- Développement d'espaces comestibles ;
- Prise en compte des risques de pénurie alimentaire.

COMMENT FAIRE QUE LA RESTAURATION COLLECTIVE ATTEIGNE LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM ?

En mutualisant des outils entre établissements
- Animation du réseau ;
- Développement de services communs.

En sensibilisant et accompagnant les acteurs de la restauration collective :
- Construction d'une offre de formations ;
- Accompagnement AMI.

En luttant contre le gaspillage alimentaire :
- Construction d'une offre de formations ;
- Promotion/essaimage des projets.

RENFORCER LES LIENS / COMMUNICATION

COMMENT RENDRE LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ATTRACTIFS ?

En favorisant les animations scolaires sur l'alimentation et l'agriculture :
- Diffusion d'un guide des animations pédagogiques ;
- Création d'animations pédagogiques.

En revalorisant l'image des métiers de l'agriculture auprès des jeunes :
- Proposition d'outils pédagogiques dans les établissements scolaires ;
- Organisation de temps de découverte des formations/métiers agricoles.

COMMENT FAIRE DÉCOUVRIR LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE LOCALE ?

En créant des espaces d'échanges habitants / monde agricole :
- Organisation de temps de rencontres (randonnées pédagogiques, portes ouvertes...) ;
- Proposition d'outils de sensibilisation (panneaux pédagogiques, plaquettes/ guides des bonnes pratiques...).

COMMENT METTRE EN AVANT LE CARACTÈRE AGRICOLE DU TERRITOIRE ET SES PRODUCTIONS ?

En développant des outils de communication et de promotion :
- Publication d'un guide producteurs locaux ;
- Réalisation de reportages (photo et vidéo).

En renforçant l'offre touristique :
- Conception de produits touristiques ;
- Valorisation de l'offre et des hébergements.

En organisant une fête « vitrine » du territoire :
- Lancement de la fête du fruit rouge

En soutenant les manifestations valorisant l'agriculture locale :
- Mise en place d'un appel à projets annuel ;
- Organisation d'une campagne annuelle de promotion.

En renforçant les relations entre milieu culturel / artistique et monde agricole :
- Mise en place d'un volet agricole dans l'appel à projets culturel ;
- Développement d'animations culturelles (projections-débats...)
- Développement de l'achat de produits locaux dans les manifestions culturelles et sportives.

La fête du fruit rouge - mai 2022

Méthaniseur Auberives-sur-Varèze - juin 2022

5. EXEMPLES DE PROJETS MENÉS

DU « CHAMP À L'ASSIETTE », UN LARGE SPECTRE DE PROJETS AU COEUR DE LA SAAT

Une volonté d'Entre Bièvre et Rhône de lancer des projets dès la phase d'élaboration de la SAAT afin de mobiliser les acteurs.

MOYENS DE PRODUCTION :

- Main d'œuvre locale
- Adhésion OFPI
- Convention SAFER

NUTRITION/PRÉCARITÉ :

- AMAP-Paniers solidaires
- Équipements cuisine Centrale de Revel-Tourdan
- Jardin partagé

TRANSFORMATION/ COMMERCIALISATION :

- Légumerie à Saint-Prim
- Expérimentation filière légumes surgelés
- Étude mutualisée des filières BNI

RENFORCER LES LIENS / COMMUNICATION :

- La fête du fruit rouge
- Prenez la clé des champs (circuit EBER)
- Rando Agricol'eau
- Randonnées avec visite d'exploitations de l'Office de Tourisme
- Guide producteurs

TRANSITION/ RESSOURCES :

- Irrigation plateau Louze-Glay
- Collecte pneus (engins agricoles)
- Unités de méthanisation

LEXIQUE

AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

BNI : Bas Niveaux Intrants

CDA : Chambre d'Agriculture

CH : Centre Hospitalier

EBER : Entre Bièvre et Rhône

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendants

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

GC : Grandes Cultures

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

IAA : Industrie Agro Alimentaire

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OFPI : Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère

PAA : Pôle Agro Alimentaire

PAC : Politique Agricole Commune

PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PBS : Production Brute Standard

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PSE : Paiement pour Services Environnementaux

RGA : Recensement Général Agricole

RHD : Restauration Hors Domicile

RPG : Registre Parcellaire Graphique

SAAT : Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'établissement Rural

SAU : Surface Agricole Utile

VD : Vente Directe

ZA : Zone d'Activités

RÉPARTITION DES PRODUCTIONS LOCALES SUR LE TERRITOIRE

CARTE DES PRODUCTEURS

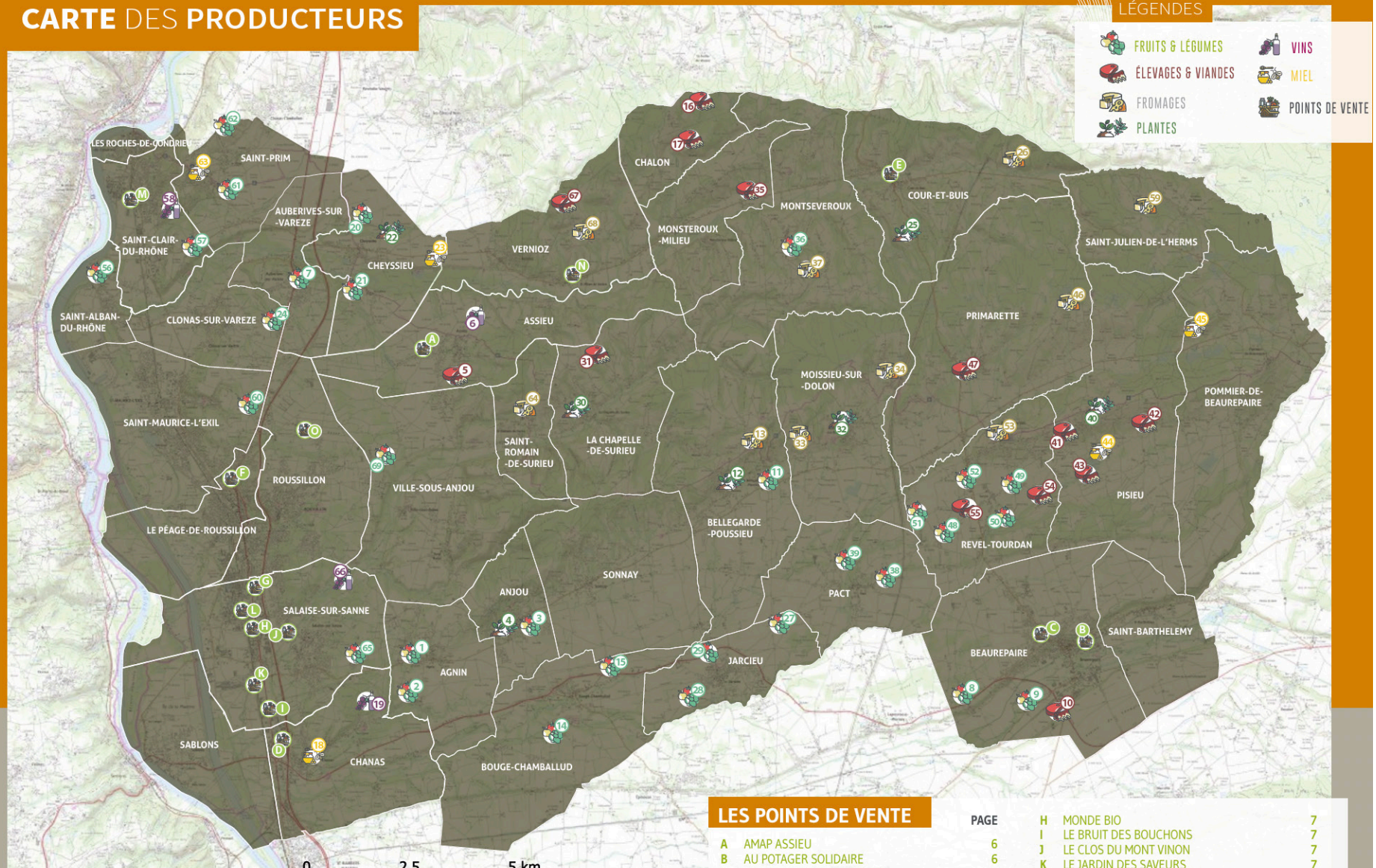

LES POINTS DE VENTE

		PAGE
A	AMAP ASSIEU	6
B	AU POTAGER SOLIDAIRE	6
C	DE LA GRAINE A L'ASSIETTE	6
D	LE JARDIN DES SAVEURS	6
E	LA FERME COURTOISE	6
F	LE MUSSI	6
G	AMAP'ETIT SALAISE	6
H	MONDE BIO	7
I	LE BRUIT DES BOUCHONS	7
J	LE CLOS DU MONT VINON	7
K	LE JARDIN DES SAVEURS	7
L	SOBIO	7
M	BIOCOOP	7
N	CAV'AUX VERNES	7
O	LA COCCINELLE	6

>> Retrouvez le détails des producteurs dans le « Guide des producteurs »

Liste des communes d'Entre Bièvre et Rhône

- Agnin
- Anjou
- Assieu
- Auberives-sur-Varèze
- Beaurepaire
- Bellegarde-Poussieu
- Bougé-Chambalud
- Chalon
- Chanas
- Cheyssieu
- Clonas-sur-Varèze
- Cour-et-Buis
- Jarcieu
- La Chapelle-de-Surieu
- Le Péage-de-Roussillon
- Les Roches-de-Condrieu
- Moissieu-sur-Dolon
- Monsteroux-Milieu
- Montseveroux
- Pact
- Pisieu
- Pommier-de-Beaurepaire
- Primarette
- Revel-Tourdan
- Roussillon
- Sablons
- Saint-Alban-du-Rhône
- Saint-Barthélémy
- Saint-Clair-du-Rhône
- Saint-Julien-de-l'Herms
- Saint-Maurice-l'Exil
- Saint-Prim
- Saint-Romain-de-Surieu
- Salaise-sur-Sanne
- Sonnay
- Vernioz
- Ville-sous-Anjou

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Entre Bièvre et Rhône :

- Siège
Rue du 19 mars 1962
38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 29 31 00

- Pôle de proximité
28 rue Français
38270 Beaurepaire
04 74 84 67 29

entre-bievreetrhone.fr

Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale
juillet 2022
Mise en page : service communication EBER
© crédits photos : Renaud Vezin - 4 Vents - EBER
Impression : ???

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FRANCE RELANCE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes